

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 9 décembre 2022

N°44/Motion

Motion relative aux transports publics en Ile-de-France

Le vendredi 9 décembre 2022, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 1 décembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Teresa EVERARD

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, Mme Marine MACEIRA, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, M. Mohamed ANAJJAR, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Daniel AUGUSTE par M. Léon EDART, Mme Hakima BIDEHADJELA par Mme Véronique CHAINIAU, Mme Sabrina MORENO par Mme Myriam KASSA, M. Pierre LALISSE par M. Jean-Louis MARSAC, Mme Carmen BOGHOSSIAN par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Cédric PLANCHETTE par Mme Géraldine MEDDA, M. Cémil YARAMIS par M. Maurice BONNARD, M. Hervé ZILBER par M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Virginie SALIBA par M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA par M. Sori DEMBELE

Absente excusée : Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absent :

Depuis plusieurs mois, les usagers des transports en commun d'Ile-de-France subissent une importance dégradation des services publics de transport.

Qu'il s'agisse du RER D ou des lignes de bus RATP, les usagers Beauvillésois subissent quotidiennement des retards, des incidents de parcours ou des annulations pures et simples de train ou de bus.

Cette dégradation insupportable, qui a un impact direct, aux conséquences parfois graves sur la vie professionnelle et personnelle de milliers de citoyens Beauvillésois et des communes voisines est la conséquence de causes multiples qui se cumulent : infrastructures dégradées, matériel vétuste, manque de personnel et climat social délétère au sein de la RATP et de la SNCF, insécurité dont sont victimes usagers et personnel, causes qui génèrent des incidents à répétitions dont les conséquences peuvent impacter le fonctionnement des lignes RER et bus pendant de longues heures.

Cette situation, fruit d'un manque d'anticipation sur l'entretien et le renouvellement des équipements et matériels de la part d'Ile-de-France Mobilités, mais aussi d'un découragement des personnels soumis à une pression sociale insupportable au sein de la SNCF et de la RATP, pousse à bout de patience l'ensemble des usagers.

Elle risque de s'amplifier encore avec la non prise en compte des déséquilibres financiers du système de transport francilien lié à la baisse de fréquentation du réseau durant les épisodes de pandémie de COVID-19, mais aussi des menaces qui pèsent sur l'ensemble du dispositif de transport public francilien avec l'ouverture à la concurrence décidée par Ile-de-France Mobilités.

La dégradation du service public de transport en Ile-de-France est donc doublement inquiétante. Outre qu'elle perturbe fortement la vie quotidienne des Franciliens en général et des Beauvillésois en particulier, elle est en totale contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les transports en commun étant la meilleure alternative à la pollution des véhicules individuels.

Aussi, le Conseil municipal, solidaire avec les Beauvillésois et Beauvillésoises victimes des dysfonctionnements permanents des transports en commun dont ils sont dépendants :

- dénonce l'augmentation de 12% du coût du pass navigo mensuel pour les usagers, soit plus de 100 € par an, augmentation insupportable pour les plus modestes,
- demande que s'engagent au plus vite des discussions entre les directions et les représentants des personnels de la SNCF et de la RATP affectés en Ile-de-France afin de rétablir un climat social apaisé, avec une juste reconnaissance de la pénibilité de leur travail, de réelles perspectives de carrière et une politique de recrutement ambitieuse et attractive pour pourvoir à l'ensemble des besoins humains de ces entreprises en Ile-de-France,
- demande que le Gouvernement, la région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités engagent un véritable « plan Marshall » pour les transports en Ile-de-France, comprenant des investissements massifs dans les infrastructures et le matériel roulant, permettant d'assurer la ponctualité, la sécurité et la propreté des lignes de transports existantes, auxquelles les usagers ont légitimement droit,
- demande que le Gouvernement et la Région Ile-de-France prennent les mesures indispensables à l'équilibre financier d'Ile-de-France Mobilités, qui ne doit pas se faire sur le dos des usagers, ni par une réduction quantitative de l'offre de transport, ni sur la qualité du service rendu, déjà indigne,
- demande qu'un moratoire soit immédiatement prononcé sur la mise en concurrence des lignes de bus en Ile-de-France, qui ne peut dans les conditions actuelles que conduire à sélectionner le moins-disant financier, au mépris de la qualité du service rendu aux usagers, et que les objectifs de cette mise en concurrence aient pour priorité absolue la qualité du service public des transports en Ile-de-France,
- demande qu'Ile-de-France Mobilités et la RATP prennent en compte les lignes de bus

desservant Villiers-le-Bel dans le plan de transition énergétique de la RATP, au titre du renouvellement du matériel roulant (bus au gaz et électriques), en conformité avec l'action conduite par la Ville et traduite dans ses agendas 21 et 2030.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 34 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Teresa EVERARD



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **19 DEC. 2022**
Transmission en Sous-préfecture le : **19 DEC. 2022**